

Congrès de l'Association des avocats et avocates de province L'honneur aux dames !

Sophy Lambert-Racine

Il n'y a aucun doute, c'est une femme d'exception qui a été honorée lors du 83^e congrès de l'Association des avocats et avocates de province (AAP). Claire L'Heureux-Dubé n'a pas donné sa place, lors de son passage à la cérémonie de clôture qui s'est déroulée le 24 septembre dernier à l'Hôtel Mortagne. Ni l'éclairage feutré, ni l'ambiance conviviale du banquet ne l'ont empêchée de rappeler aux convives les raisons pour lesquelles son nom restera gravé dans l'histoire.

«Quand M^e Anne Lessard, la présidente de l'Association — une femme — m'a appelée pour m'annoncer que je serais la récipiendaire du Mérite 2011, j'ai été très émue! Vous savez, à l'époque, dans le milieu... ce n'était que des hommes!», lance Claire L'Heureux-Dubé. Elle avait de ce fait même donné le ton à son discours haut en couleur. Claire L'Heureux-Dubé est une ardente féministe et a défendu activement le principe d'égalité des sexes au cours de sa fructueuse carrière. «Ma biographe dit que je suis la première femme à avoir plaidé dans la région de Québec», rappelle M^{me} L'Heureux-Dubé. Mais elle est aussi «la première femme à siéger à la Cour d'appel du Québec et la première femme québécoise nommée à la Cour suprême du Canada», rappelle Pierre Lévesque, ancien président de l'AAP, alors qu'il la présentait aux invités.

Les temps ont bien changé depuis les débuts de cette avocate. Claire L'Heureux-Dubé se réjouit de constater que la place des femmes dans le milieu du droit est maintenant... une place de choix. Dans la plupart des écoles, au moins 65% des étudiants sont... des étudiantes! Pour cette ancienne juge, qui a fait partie de la minorité pendant de nombreuses années, les femmes peuvent enfin saisir leur chance. Mais attention, prévient-elle. M^{me} L'Heureux-Dubé s'oppose totalement à l'idée que le féminisme se résume au mépris du sexe masculin. «Non... moi je les aime bien, les hommes!», lance-t-elle à la blague, devant une foule tout sourire. «Le féminisme, c'est la notion extraordinaire, selon laquelle les femmes ont droit au même respect et à la même considération que tout autre membre de la société!», s'exclame-t-elle, pimpante et passionnée.



Claire L'Heureux-Dubé entourée de M^e Pierre Lévesque, ancien président de l'AAP, et de M^e Anne Lessard, présidente de l'AAP.



Pas moins de 200 personnes ont participé à la soirée du vendredi



Claire L'Heureux-Dubé en compagnie de M^e Anne Lessard

LES TRAVAUX DE CLAIRE L'HEUREUX-DUBÉ À LA COUR SUPRÊME: UN DÉVOUEMENT SANS FRONTIÈRE

Claire L'Heureux-Dubé a entrepris ses études en 1948, sept ans seulement après que le droit de pratique fut accordé à la gent féminine. Experte en droit familial et en droit du travail, elle a participé activement à plusieurs changements dans le domaine judiciaire, lors de ses quinze années à la Cour suprême du Canada. Beaucoup d'idées qu'a défendues M^{me} L'Heureux-Dubé étaient hautement controversées à l'époque. Des idées qui, aujourd'hui, font pourtant partie du consensus. Elle contribua notamment à l'avancement du droit des femmes victimes de crimes sexuels. Sous sa garde, elles acquièrent plusieurs droits constitutionnels. «Je suis fière de certaines idées que j'ai propagées. Par exemple, que les présumés violeurs n'ont pas le droit d'étaler la vie privée des victimes sur la place publique dans le cadre d'un procès...», mentionne-t-elle, de sa voix vive et franche, lors du congrès de l'AAP. M^{me} L'Heureux-Dubé a aussi apporté des précisions à la notion de consentement, lorsqu'il est question d'agressions sexuelles. Les travaux de l'ancienne juge ont donc permis de régler certaines situations abusives. Consciente des grandes difficultés que vivent ces victimes d'acte criminel, Claire L'Heureux Dubé voulait simplement s'assurer qu'elles ne subissent pas de préjudices supplémentaires dus à leur passage en Cour¹.

L'ancienne juge a profité de l'occasion pour lancer une missive en faveur du pro bono, un don de soi qu'elle prescrit à tous les avocats. «Ça ne vous coûtera rien, ça va vous enrichir sur le plan personnel et c'est ce qu'un avocat peut faire de mieux! C'est vraiment le cœur de la justice!», affirme-t-elle avec certitude, disant du même souffle qu'elle a souvent fait du pro bono et qu'elle en fera toujours.

Place aux régions

Outre le rayonnement des femmes, cette grande dame a aussi fait honneur à son petit coin de pays. Même si elle a pratiqué principalement dans la région de Québec, cette dernière reste profondément attachée à Rimouski, la ville de son enfance et de sa jeunesse. «J'ai grandi les deux pieds dans l'eau! Comme Gilles Vigneault: mon pays, c'est la mer, mon pays, c'est l'hiver; c'est ça Rimouski!», lance-t-elle, avec sa jovialité habituelle.



C'est dans le cadre du Congrès que se déroule l'assemblée générale annuelle de l'AAP.

L'attachement de Claire L'Heureux-Dubé à son patelin a sans doute plu aux participants du congrès de l'AAP, puisque c'est exactement ce qui unit tous les avocats qui ont pris part à l'événement: leur appartenance à une région hors des grands centres.



Une croisière sur le fleuve était au programme des activités récréatives

Il y avait en 2010 plus de 23 000 avocats dans la province, mais seuls 7 000 d'entre eux — moins du tiers —, pratiquaient à l'extérieur de la métropole et de la vieille capitale, selon le site web de l'AAP, dont les congrès permettent à tous ces avocats en périphérie des grands centres de se réunir pour des raisons à la fois amicales... et professionnelles.

«Le congrès annuel de l'AAP se déroule toujours dans le district du président. Cette année, la présidente était Anne Lessard de la région de Longueuil, explique M^e Pierre Lestage, coprésident du congrès. L'objectif principal était d'offrir de la formation à nos membres», poursuit-il, mentionnant du même coup que plus de 325 avocats du district se sont inscrits pour suivre des formations de tout acabit. Avec comme slogan: «Au cœur du savoir», l'objectif était de piquer la curiosité des participants, qui cherchaient notamment à respecter leurs obligations professionnelles. «Ce qu'on voulait exprimer, c'est que le Congrès permet d'aller chercher des connaissances, qui nous permettent ensuite de rendre un meilleur service à la population», explique le coprésident. Ainsi, les formations de l'AAP ont permis aux participants de compléter les 30 heures de formation obligatoire que doivent suivre tous les membres du Barreau sur une période de deux ans.

Heureusement, il y avait des formations pour tous les goûts et toutes les expertises. «Les cours étaient très variés, car on s'adresse à toutes sortes d'avocats, explique Pierre Lestage. Il y avait, par exemple, un cours sur la synergie, qui expliquait comment évaluer la réaction des individus en contre-interrogatoires, comment comprendre leur langage non verbal...» Mais que les cours portent sur le droit des aînés, le droit des affaires ou les questions agricoles, M^e Lestage mentionne que le taux de participation était satisfaisant d'une formation à l'autre.



Organisateurs et bénévoles qui ont collaboré au Congrès.

Outre les obligations professionnelles, ce fut aussi l'occasion pour les avocats participants de s'adonner à des activités récréatives: croisière sur le fleuve, soirée avec spectacle de percussions au club de golf de La Prairie... bref, la diversité était au rendez-vous. Le Congrès s'est ensuite terminé avec un banquet et un somptueux bal, agrémentés par les mélodies de l'orchestre Blok Note Big Band.

Comme le veut la tradition, la présidente sortante M^e Anne Lessard a profité de la cérémonie pour inviter sur scène M^e Miville Tremblay, son successeur, afin de lui remettre la médaille d'or du président, complétant ainsi le transfert de pouvoir. Ce dernier a profité de l'occasion pour inviter tout un chacun au congrès de l'AAP 2012, qui se déroulera en Outaouais, «pour aller au-delà de toutes frontières». ■

1 Marie-Claire Belleau et François Lacasse [2004] «Claire L'Heureux-Dubé à la Cour Suprême du Canada 1987-2002» La société historique de la Cour suprême du Canada, 857 p.